



jeudi 26 février 2009

Compte rendu du comité directeur (CoDir) Du 13 février 09

Participants :

Y. Albouy, J. Bourgeon, J-D. Barbet, C. Gattier, L. Dekeyne, L. Gourrier, Y. Mahamath, L. Meyer, F. Prince, T. Scianimanico.

Excusés : R. Gracia , F. Le Bovic.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de comité directeur du 9 janvier,
2. Point sur la comptabilité,
3. Point sur les travaux des commissions,
4. CODIF : présentation de la comptabilité analytique (sous réserve d'obtention),
5. Mise à jour du site internet concernant les travaux des commissions,
6. Pôle Espoir : projet d'évolution,
7. Cooptation Thierry Scianimanico,
8. Questions diverses.

1. Le compte rendu du CoDir du 9 janvier est approuvé à l'unanimité.

2. La comptabilité est finalisée : il manque une seulement une quinzaine e lignes à renseigner sur le grand livre des comptes.

Une ligne de crédit de 1000€ est ouverte pour acquérir un ordinateur portable et un rétroprojecteur (dans le but d'assurer des formations et des présentations de qualité).

3. Les commissions ne sont pas encore en rythme de croisière.
Il est souhaitable que chaque responsable soit assisté d'un suppléant afin de pouvoir continuer un travail lorsque le responsable n'est pas disponible.

Pour mémoire, les commissions sont composées ainsi :

Commissions obligatoires :

Médicale : C. Colas,

09_02_13 CoDir_CR.doc

1/1



* île de France

Ligue Régionale Ile de France de SQUASH

Surveillance des opérations électorales : F. Prince,
Litiges et discipline : R. Gracia (avec L. Gourrier, E. Combette),
Arbitrage et formation : à déterminer.

Autres commissions :

Compétition : E. Richard,
Jeunes : Y. Mahamath (avec Y. Bourgon, M. Renai, N. Sajat)
Entreprise : F. Prince,
Vétérans : E. Combette,
Féminine : Y. Mahamath (avec C. Mathey, Y. Albouy),
Tournoi de ligues : Y. Mahamath,
Haut niveau : C. Serme,
Communication (dont site internet) : F. Le Bovic (avec E. Richard, G. Browaey, Y. Albouy),
Administrative & financière : L. Meyer (avec G. Browaey, J. Bourgeon, A. Moujri).

Une réunion est programmée le samedi 28 février, dans les locaux de la Ligue, de 10h à 15h, afin de réfléchir sur le plan de développement et les objectifs à moyen et long terme.

Concernant la commission formation, Thierry, aidé par Laurent M. (formateur à la commission nationale arbitrage), va l'animer.

Les objectifs sont :

- Préciser la méthodologie de formation,
- De mettre à jour les supports de formation,
- De constituer une équipe de formateurs,
- Créer un réseau d'arbitres pouvant officier sur les tournois majeurs de la Ligue (championnats de Ligue individuels 3^{ème} et 2^{nde} séries, tournois nationaux et internationaux).

Le bulletin d'inscription doit être modifié.

Action : Thierry & Laurent M.

Un défraiement de 100€ par jour (2 jours sont nécessaires pour assurer une formation A1) est attribué aux formateurs.

4. La comptabilité analytique n'a toujours pas été fournie par le comité d'organisation des Internationaux de France (CODIF). Il n'y aura donc aucun financement budgété cette année.

5. Emmanuel, administrateur du site, met à jour le site de la Ligue sur demande des responsables de commissions. Il serait bien qu'il puisse communiquer les codes à Natacha au cas où Emmanuel ne puisse assurer les mises à jour.

6. Le responsable du Pôle Espoir a été informé que des entraînements pourraient être déplacés du club de Créteil au club de Vincennes. Les avantages sont une plus grande proximité des athlètes depuis l'INSEP, la température des courts (notamment l'hiver) qui permettrait d'améliorer la qualité des entraînements.



* île de France

Ligue Régionale Ile de France de SQUASH

Le club de Vincennes a étudié la demande et mettrait à disposition ses courts gracieusement sur les heures creuses et demande un dédommagement de 500€ par mois à partir des heures pleines (17h). Sachant que Créteil met à disposition ses courts gracieusement, ceci sera étudié plus en détail avec le responsable du Pôle Espoir.

Action : Jean-Denis

7. Thierry est coopté à l'unanimité en tant que responsable de la commission formation et arbitrage.

8. D. Manoux, promoteur du WISPA de l'OS Sannois, demande un soutien de la Ligue auprès du Conseil Régional (une lettre de soutien doit être faite).

Il en est de même pour F. Dumont et le WISPA des Pyramides.

Le CoDir adhère.

M. Benoit souhaite obtenir une dérogation pour participer aux championnats de France 2^{nde} série. En effet, coachant G. Gautier au Tournoi Of Champions à New-York, M. Benoit n'a pu participer aux championnats de ligue 2^{nde} série.

La dérogation consiste à ce que la Ligue donne son accord pour que M. Benoit bénéficie in situ d'une vacance inopinée.

Compte tenu de son niveau de jeu, la dérogation est approuvée à l'unanimité.

Le questionnaire de la commission sportive fédérale sera communiqué aux responsables d'associations.

François le formalisera sous excel (document réalisé sous word) afin de pouvoir exploiter plus rapidement les retours.

V. Coutançais souhaiterait que son abstention aux championnats de Ligue 2^{nde} série puisse ne pas être prise en compte. Or son e-mail d'inscription étant très clair, il s'agit là de l'application du règlement. Le CoDir de la Ligue n'a pas le pouvoir de faire une jurisprudence.

JJ. Deriche a communiqué un mail relatant un incident de jeu avec un membre du CoDir. Ce mail, non factuel, sera retransmis pour information au responsable de la commission de litiges et discipline.

Prochaine réunion : vendredi 13 mars, de 19h00 à 21h00.

Le Président,
J-D. Barbet,

Le Secrétaire Général,
L. Meyer.